

ABONNEMENT.

SAUMUR :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas.
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS,
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

26 Décembre 1881.

Chronique générale.

Le *National* annonce que le ministre des finances a reçu avant-hier le syndic des agents de change et ses adjoints, à l'occasion du premier de l'an.

M. Allain-Targé a déclaré que les bruits relatifs à sa démission étaient dénués de fondement.

M. Allain-Targé s'occupe très-activement de la préparation du budget de 1885 ; il est décidé à rompre complètement avec la pratique des crédits supplémentaires et extraordinaires.

Il a parlé ensuite du rachat des chemins de fer. De ce qu'il s'est montré autrefois partisan du principe du rachat des chemins de fer par l'Etat, on a conclu, dès son entrée aux affaires, que cette question du rachat entraînerait forcément dans le programme du nouveau cabinet. C'est, a-t-il dit, une erreur. Tout au plus sera-t-il question du rachat du réseau de la Compagnie d'Orléans. Au surplus, le gouvernement est décidé à s'en rapporter à la sagesse de la Chambre.

Le gouvernement ne s'occupe, pour le moment, que de la discussion des projets de réformes contenus dans la déclaration du 15 novembre.

Interrogé sur les projets de conversion, M. Allain-Targé a déclaré qu'il était tenu à une grande réserve sur ce point, mais qu'il pouvait affirmer que le gouvernement n'avait pas encore délibéré sur cette question dont rien ne fait prévoir une prochaine solution.

PROTESTATION DE L'ARMÉE.

Plusieurs officiers supérieurs de divers corps de l'armée formant la garnison de

Paris ont délégué cinq d'entre eux pour présenter une requête collective au ministre de la guerre au sujet des attaques violentes et passionnées dont les officiers de l'armée, en général, étaient l'objet depuis quelque temps, dans différents journaux de Paris, sans être défendus par l'autorité militaire.

Cette délégation a été reçue samedi, à 2 heures, par le ministre de la guerre. Le général Campenon a répondu qu'il était déjà saisi de la question par plusieurs généraux et que son intention était d'en saisir prochainement le conseil des ministres.

Sur les 34 Saint-Cyriens renvoyés au mois de juillet dans les régiments d'infanterie, 22 ont déjà demandé à rentrer à l'école spéciale militaire le 5 janvier prochain. Trois ou quatre de ces jeunes gens qui sont en Tunisie ou qui ont déjà conquis les galons de sous-officiers, seront sans doute les seuls à ne pas bénéficier de la bienveillance du ministre.

On télégraphie de Marseille, 24 décembre :

« Le général Saussier est attendu demain par le paquebot *Ville-de-Barcelone*.

» On attache ici une importance militaire ce voyage. »

On lit, d'une part, dans la *Petite République française* :

« On nous prie de signaler à M. le ministre des arts une atteinte à la liberté de conscience, qui subsiste encore dans nos trois écoles des arts et métiers.

» Les élèves qui ont été baptisés sont astreints, sous peine de punition, à aller entendre la messe et les conférences religieuses de l'aumônier. Les jeunes gens de ces écoles ont de 16 à 19 ans, et, par conséquent, sont déjà maîtres de leur jugement. La plupart, d'ailleurs, appartiennent à des familles de libres-penseurs. Nous demandons à M. le ministre des arts de faire modifier le règlement des trois

écoles, de façon à ce que les exercices des différents cultes et l'enseignement religieux soient entièrement facultatifs. »

Et, d'autre part, nous lisons dans l'*Ordre* :
 « Le ministre du commerce prépare pour les Ecoles des Arts et Métiers de nouveaux règlements, qui ont surtout pour but de réprimer l'esprit d'indiscipline trop souvent signalé dans ces écoles, notamment à celle d'Angers. »

Ceci est, peut-être, le corollaire de cela, et l'esprit d'indiscipline s'explique par la prédominance des libres-penseurs.

A remarquer, d'ailleurs, l'incertitude qui apparaît en ce qui concerne le ministre de qui relève l'Ecole des Arts et Métiers. Est-ce le ministre des arts ? Est-ce le ministre du commerce ? Et pourquoi ne serait-ce pas le ministre de l'instruction publique ?

A l'exemple du ministre de la guerre qui a interdit aux officiers toute collaboration aux journaux politiques, M. Paul Bert se propose également d'interdire aux membres du clergé d'écrire dans aucun journal.

Un projet de lettre circulaire aux évêques relative à cette interdiction a été présenté au conseil des ministres, mais n'a pas encore été approuvé.

Le *National* nous apprenait ces jours-ci que M. Paul Bert avait soumis à l'approbation du conseil des ministres un projet de décret portant suppression de la direction des cultes, et chargeant M. Castagnary de la liquidation de ce service. M. Gambetta a repoussé ce projet, déclarant que, pour de hautes raisons politiques, la direction des cultes ne pouvait pas être supprimée et que les choses devaient rester en l'état.

Tous les membres du gouvernement se montrent partisans de l'augmentation de

l'indemnité parlementaire, à l'exception de M. Grévy.

Un Frère de la doctrine chrétienne, écrit-on de Bourges, mourait à Mehun au commencement de la semaine dernière.

Le jour de sa mort, plusieurs élèves de l'école communale, réunis sur la place du Château, après avoir creusé un trou figurant la fosse, placèrent un balai sur deux bâtons en guise de cercueil et le promènèrent ainsi tout autour de la place, en psalmodiant sur le ton des chants funèbres : « Il est mort le corbeau ! Ils s'en vont les corbeaux ! »

L'instituteur, ayant remarqué ce manège indécent, était accouru et, loin de réprimander ses élèves, il riait aux éclats en battant des mains ; puis il alla chercher ses sous-maîtres pour les faire jouer du spectacle.

Le lendemain, dit le *Courrier de Berry*, au moment des obsèques auxquelles assistaient l'élite de la population et plusieurs prêtres des communes voisines, une quinzaine des mêmes sujets, groupés devant la porte de l'église, ont recommencé la même et triste comédie, en criant à tue-tête : « Il est mort le corbeau ! etc. » Et cela devant un sous-maître, qui les regardait en riant.

Que c'est beau l'éducation laïque !

On sait, dit un journal républicain, que l'Etat entretient à la Havane un ingénieur, choisi presque toujours parmi les premiers sortants de l'Ecole polytechnique, dont la mission consiste à acheter les tabacs en feuille que la Régie française doit mettre en circulation sous forme de londres, trabucos, conchas, etc.

Il semble que ce fonctionnaire doive être doublé d'un gourmet délicat et que, chargé de donner la pâture aux fumeurs, il doit être lui-même un fumeur émérite.

Hélas ! hélas ! hélas !
 Un de nos compatriotes, qui revient du Mexique, touche, il y a quelques semaines, à la Havane, et reçoit une invitation à dîner chez notre chargé d'affaires... pour les tabacs.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

AUX INNOCENTS

LES MAINS PLEINES

Jeanne était une jolie petite femme brune, au teint blanc, aux joues et aux lèvres roses ; elle était couturière de son état et si bonne couturière même, que, dans le quartier de Paris qu'elle habitait, il n'y avait pas ce qu'on appelle une bonne maison bourgeoise qui ne s'inscrivit, chez elle, à l'avance, pour l'avoir en journée.

Pourtant elle ne donnait pas son temps pour rien, la jolie Jeanne ; trois francs et nourrie, pour tirer l'aiguille de huit heures du matin à sept heures du soir, c'étaient de belles journées.

Du moins, dans son entourage, tout le monde se plaisait à le dire, et ceux chez lesquels elle allait coudre étaient absolument du même avis.

Jeanne venait d'atteindre sa vingt-cinquième année et elle était encore demoiselle.

Elle était orpheline et vivait seule, mais dans une solitude si transparente et si convenable, que chacun, dans le quartier, se plaisait à répéter :

— C'est vraiment dommage que cette jolie fille ne se marie pas, elle rendrait un homme heureux

et ferait un bon ménage. Elle est vaillante et c'est une honnête fille.

La belle Jeanne avait trouvé le moyen, depuis qu'elle travaillait — et il y avait longtemps que cela durait, car chez les pauvres les enfants commencent de bonne heure à gagner le pain qu'ils mangent. — Jeanne avait trouvé le moyen de s'acheter un joli ménage, de se monter une belle garde-robe, dans laquelle rien ne manquait ; non qu'il y eût des colifichets de luxe, des choses inutiles et d'apparat ; non, elle avait de jolies robes de percale, pour l'été ; des vêtements de laine, bien chauds et bien souples, pour l'hiver, de bon linge pour toutes les saisons, ce qui n'empêchait pas la brave fille d'avoir encore, dans un tiroir de sa commode de noyer, un livret de la caisse d'épargne, à laquelle elle allait, chaque mois, confier les modestes économies qu'elle avait pu faire.

Si Jeanne ne s'était pas mariée, il ne fallait point en accuser les garçons du quartier ; plusieurs lui avait fait la cour, et on lui avait demandé, en riant, si elle avait juré de coiffer sainte Catherine ?

— A coup sûr, non, répondait-elle en montrant toutes ses belles dents, dans un jeune et franc sourire, je n'ai rien juré du tout, mais je ne suis pas pressée de prendre un homme ; j'attends, pour cela, d'avoir rencontré celui que je dois aimer toute ma vie, et qui devra me le rendre, tout le temps qu'il sera de ce monde.

Les vieilles femmes du quartier souriaient, à part elles, en entendant cette jeunesse qui rêvait l'impossible : — un amour de durée, — et elles la laissaient dire.

Les jeunes gens ne se démontaient point, pour une prétention semblable ; ils n'en continuaient pas moins à poursuivre la jolie couturière de leurs sourires, de leurs attentions et leurs demandes.

Mais Jeanne ne se décidait point.

On dit que, dans son existence, chaque femme rencontre une mauvaise heure ; celle de Jeanne vint à sonner, comme celle de toutes les autres.

Jeanne habitait le quartier de la Villette ; dans une forge voisine, il y avait, à titre d'ouvrier, un beau garçon de vingt-huit à trente ans, rude à la besogne, un bon compagnon que ses camarades accusaient pourtant d'aimer un peu trop la dive bouteille.

Simon était un excellent ouvrier, gagnant de grosses journées, bûchant dur et ne manquant jamais d'aller à son atelier, tant qu'il y avait de la besogne.

— Mais, par exemple, disaient toujours les bons petits camarades, pour le moins aussi fidèlement assidu au cabaret qu'à la forge.

Jeanne n'avait pas été insensible, aux environs de ses vingt-cinq ans, aux œillades que le jeune homme lui lançait lorsqu'il la rencontrait dans la rue ; elle était flattée aussi de le voir venir à elle,

la casquette à la main, lui demander respectueusement de ses nouvelles, en même temps que la permission de l'accompagner, un bout de chemin.

Enfin la mauvaise heure de Jeanne avait sonné, et le beau forgeron s'était si bien emparé de son esprit et de son cœur que, par un beau jour du mois de novembre, alors que les feuilles des arbres jonchaient, comme des lames d'or bruni, le sable des allées, des boulevards excentriques, Simon et Jeanne, accompagnés de quelques amis, qui leur servaient de témoins, s'en allaient à la mairie et de là à l'église, dont Jeanne revint M^{me} Simon, au grand contentement de son jeune mari.

— Enfin, lui dirent les témoins, en se mettant à table, dans le modeste restaurant où se faisait la noce, la belle Jeanne a donc consenti à quitter son chapeau de demoiselle ; sainte Catherine doit enrager là-haut, car Simon vient de lui enlever une de ses plus jolies demoiselles d'honneur.

Simon avait cet esprit des ouvriers de Paris, qui ont toujours la réplique prompte et vive ; aussi s'empressa-t-il de prendre la parole, pour tirer sa jeune femme d'embarras.

— Ce n'est point, dit-il, que ma Jeannette ait eu l'envie de prendre un homme ; ce qu'elle en a fait c'est par économie : voilà l'hiver et les mauvais temps qui nous talonnent ; en logeant dans la même chambre, avec l'autorisation de M. le maire et la permission de M. le curé, nous n'allumerons

— Bon, se dit-il, en se frottant les mains, je vais enfin fumer un bon cigare.

On dîne. Le dessert arrive. Puis le café. Mais de cigares, point.

Notre voyageur faisait une mine si déconfite que l'ingénieur lui demanda :

— Vous fumez, peut-être ?

— Dame !

— Alors, je vais vous faire acheter des cigares.

Et il donna des ordres en conséquence. Le voyageur n'en revenait pas et ne put dissimuler sa stupéfaction.

— Comment ! s'écria-t-il, vous, l'arbitre des tabacs, vous n'avez pas de cigares chez vous ?

— A quoi bon, répartit l'ingénieur, je ne fume pas !

N'est-ce pas un comble ?

CONGRÈS FRANC-MAÇONNIQUE.

Un congrès international de la Maçonnerie se tiendra prochainement à Rome. Cette résolution est réclamée par les loges italiennes. L'initiative est partie de Milan, pendant que l'exposition se tenait dans cette ville. Au fond, il s'agit d'unir tous les rites maçonniques et de donner plus d'activité et de force à la politique révolutionnaire organisée contre tous les gouvernements réguliers. La capitale de la chrétienté a été choisie pour être la capitale de la Franc-Maçonnerie. C'est là que, par ricochet, le royaume du roi Humbert recevra un sérieux assaut. M. de Bismarck a signalé la marche de l'Italie vers la République. Il est probable que ces menées de la Maçonnerie italienne ont déterminé l'opinion émise par le grand-chancelier sur le sort prochain de l'Italie. Les affaires se compliqueront, et si les loges décrètent la déchéance du roi Humbert, nous ne voyons pas qu'il soit en mesure d'y opposer une résistance efficace. A Rome, tous les partis sont contre lui. Evidemment, les divers gouvernements de l'Europe ont droit de surveiller l'action d'une politique souterraine où une partie de leurs sujets sont engagés. Ils ne se dissimulent pas les prétentions des sociétés secrètes et les forces dont elles disposent. Mais ils sont encore fort loin d'avoir concerté une action commune, et leurs adversaires, qui ne sont pas divisés par le principe des nationalités, arrivent facilement à s'entendre. Quoi qu'il en soit, le développement de la Maçonnerie mérite d'être signalé et ne sera pas le trait le moins caractéristique de la situation actuelle. Nous trouvons dans la livraison de novembre du *Monde Maçonnique* la liste des sujets soumis aux délibérations du congrès qui étaient les suivants :

« I. De l'importance et de la nécessité de réunir, autant que possible, à Rome un congrès universel de la Maçonnerie, sans distinction de rites, dans le but de mieux déterminer les rapports internationaux entre les diverses familles maçonniques du monde, de rechercher enfin les moyens les plus rationnels et les plus adéquats aux immortels principes de la confraternité pour donner à

l'apostolat maçonnique une impulsion coordonnée et efficace qui lui assure la puissance, la solidarité, l'action, l'autorité et l'influence à l'égard du monde profane. (Le rapporteur sur cette question est le Frère Giuseppe Petroni, grand-maître.)

» II. De l'attitude de la Maçonnerie à l'égard de la question sociale.

» III. Des moyens d'arriver à l'unification des rites en Italie.

» IV. Quelles sont les réformes les plus urgentes que réclame la Maçonnerie en Italie ?

» V. Des mesures à prendre pour la suppression efficace des corporations religieuses en Italie.

» VI. Propositions éventuelles des Loges et des Frères. »

On s'aperçoit que la haine spéciale des franc-maçons a pour objet les corporations religieuses. Elles sont la bête noire de la Maçonnerie, l'obstacle principal à ses desseins. Sur ce point, les maçons ont perdu leur prudence habituelle. Ils n'ont pu déguiser que c'est là leur adversaire organisé, permanent, victorieux.

Vingt fois nous avons signalé ce fait qui ressort dans les diverses publications maçonniques et dans les discours prononcés en loges. Tenons donc pour certain, en prenant nos ennemis pour juges, que les congrégations religieuses sont, dans les sociétés modernes, un élément nécessaire de défense sociale et d'autorité morale.

Ces sociétés publiques sont seules capables de refouler les sociétés secrètes, de leur disputer l'influence sur les esprits. Nous ne demandons pas à être crus sur parole. Les souverains et les hommes politiques de l'Europe, qui, de temps immémorial, se défient de l'Église et redoutent les empiètements de la Papauté, s'en rapportent volontiers aux ennemis implacables de l'Église et de la Papauté.

Ces ennemis affirment, sur tous les tons, que les congrégations religieuses sont un obstacle au renversement des trônes.

Voilà le fait simple, clair, distinct, qui se dégage du fatras oratoire et des déclamations maçonniques.

Nous savons maintenant pourquoi les congrégations religieuses sont pillées, dispersées dans tous les pays où triomphe la révolution et où dominent les influences maçonniques. Mais nous ne comprenons pas que les souverains et les chefs d'État se soient trompés à ce point de prendre leurs amis pour des ennemis, et leurs ennemis pour des amis. Ce *quiproquo* paraît sur le point de cesser. (Monde.)

Etranger.

ESPAGNE.—Le *Liberal* croit que M. Fernan-Nunez, ambassadeur à Paris, viendra prochainement à Madrid pour y donner des explications au sujet des accords concernant les événements de Saïda.

On pense, ajoute ce journal, que la France distribuera des secours aux victimes espa-

gnols de Saïda, si l'Espagne accorde 300,000 pesetas aux victimes françaises des guerres civiles de l'Espagne.

gnols de Saïda, si l'Espagne accorde 300,000 pesetas aux victimes françaises des guerres civiles de l'Espagne.

ÉTATS-UNIS.— On télégraphie de New-York, 24 décembre :

« Une dépêche de la Havane signale le bruit, parvenu dans cette ville, d'un mouvement insurrectionnel à Saint-Marc de Haïti. Ce mouvement n'aurait pu être réprimé qu'après un combat où il y a eu 150 tués. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 décembre.

Les rentes se raffermissent en clôture. Le 3 0/0 de 84 à 84 1/2. Le 5 0/0 de 114 à 114.40.

Peu d'affaires, les spéculations s'éloignent momentanément de la Bourse.

On cote 1,780 sur le Crédit Foncier dont les tendances sont très-fermes.

Le Crédit Lyonnais se traite de 900 à 905.

La Société Nouvelle est recherchée à 850.

Demandes suivies en obligations de l'Hypothèque Foncière dont le revenu est bien fait pour contenter les plus difficiles.

La Banque Nationale du Mexique continue à être l'objet d'achats importants à 710.

La Société Française Financière conserve son avance à 1,025.

Sur la Banque Transatlantique, les achats du comptant prennent une allure plus vive.

Les valeurs industrielles sont assez fermes.

Le Malétra à 513.75.

Les Messageries Fluviales, sur lesquelles il sera détaché un coupon de 7.50, se tiennent à 288.75.

Le Phénix Espagnol se traite à 900.

Bon courant sur le Rio-Tinto à 770.

Et à 525 sur la Société Générale de Fouritures Militaires.

La Laiterie fait 625.

Les actions Alais au Rhône attirent toujours les capitaux de placement sur lesquelles on prévoit une large hausse.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les catholiques de Saumur ont la consolation de constater à chaque grande fête que leurs rangs ne s'éclaircissent pas. Dans la nuit de samedi à dimanche, à la messe de minuit, et dans toutes les paroisses, ils se sont trouvés en aussi grand nombre que les années précédentes, et le recueillement était des plus édifiants.

Pendant la journée d'hier, partout même foule.

La maîtrise de Saint-Pierre, que l'on ne peut plus appeler naissante, s'est fait entendre à la grand-messe. Les morceaux choisis, qui présentaient de sérieuses difficultés, ont été dits avec beaucoup d'entrain et une grande sûreté.

L'orchestre, composé presque exclusivement de jeunes gens que leurs occupations quotidiennes retiennent et qui ne leur permettent pas de se livrer complètement aux études musicales, a accompagné le chœur avec une justesse vraiment remarquable.

Nos félicitations aux instrumentistes, et principalement aux violons qui ont vaillamment soutenu la réputation de leur excellent et dévoué professeur. M. Halbert, bien secondé, arrivera dans un avenir peu éloigné à donner à la maîtrise un degré de perfection telle, que les œuvres musicales les plus

Mais un vilain soir de paye la chose était trop apparente et Jeanne en vint à dire à son mari :

— Je ne suis pas contente, Simon, mais pas contente du tout, ce n'est pas bien de rentrer dans cet état-là ; tu ne m'avais pas promis cela lorsque tu m'as demandé d'être ta femme ; enfin, couche-toi, n'en parlons plus, mais je crois que, pour ce soir, tu n'as ni fait ni soif surtout.

Simon grommela bien un peu, il avait grande envie de se fâcher ; lorsqu'il avait pris un verre de plus qu'il ne lui en aurait raisonnablement fallu, il avait la tête près du bonnet.

Il donna par-ci, par là, quelques coups de poing sur la table ; il bouscula une ou deux chaises, et finalement il se mit au lit où il ne tarda pas à s'endormir.

Jeanne soupa seule et tristement, touchant à peine au dîner qu'elle avait préparé pour attendre Simon ; puis, comme elle avait de l'ouvrage, elle se mit à travailler, ayant les yeux pleins de larmes, car c'était justement ces ménages d'ouvriers qu'elle avait vus tourner mal, le cabaret ou les mauvais entraînements aidant, qui l'avaient fait rester si longtemps fille.

(A suivre.)

MIR D'AGRONOMIE.

difficiles pourront être abordés en toute assurance.

Hier matin, sans que rien ne l'ait fait pressentir, le public a été tout surpris de trouver placardée une affiche de spectacle annonçant une représentation de la *Mascotte* au profit des pauvres du Bureau de bienfaisance de Saumur.

C'est notre Maire qui aurait imposé subitement cette représentation au Directeur du théâtre. Ce procédé ne paraît pas de bon aloi. Jusqu'ici, une soirée théâtrale pour les indigents était méditée, projetée et lancée dans le public longtemps à l'avance. Chacun prenait ses dispositions pour y assister, ou y apporter son concours à un titre ou à un autre. Par cette décision à l'improvvisé, M. notre Maire semble avoir craint que le public ne se rendît pas à son invitation, et vouloir exploiter l'attrait de la *Mascotte*, en profitant des locations faites.

Nous regretterions pour les pauvres que la recette ne répondît pas aux besoins urgents que fait naître la mauvaise saison ; mais, s'il y a déficit, le procédé de M. le Maire pourra y être pour quelque chose. A Saumur, les habitants ne restent jamais sourds à un appel fait en faveur des nécessiteux ; mais ils peuvent bien exiger qu'on ne cherche pas à les surprendre.

Varrains.— Décidément, les vols sont toujours nombreux dans le pays de Varrains-Chacé. La semaine dernière encore, les époux Duveau, qui s'étaient absentés de chez eux, furent très-surpris, en rentrant, de constater la disparition de divers objets, entre autres d'une montre en argent et de quelques bijoux, le tout estimé 180 francs.

Pour pénétrer dans la maison, le voleur a escaladé un mur de 2 m. 25, puis il a brisé un carreau pour ouvrir une fenêtre.

LE RECENSEMENT A LA CAMPAGNE.

Lundi dernier, dans un commune du deuxième canton d'Angers, un gendarme courait de ferme en ferme, pour recueillir les bulletins de recensement ; il arrive chez une bonne vieille qu'il trouve en grande occupation. Tout était sens dessus dessous dans la maison ; les draps d'un côté, les serviettes d'un autre, les chemises bien empilées les unes sur les autres. La ménagère les comptait et les recomptait.

— Que faites vous donc là, ma bonne femme ?

— Pardi, j'comptons nos chemises, piqué faut tout dire à c'l'heure à la République ! Queu chéti gouvernement !

— Que vous demande-t-elle donc, la République ?

— Vous n'avez dou point liu c'papier là, m'sieur le gendarme ? c'papier qui dit qu'faut mette nos chemises dessus ! C'est inouï des vexations comm'ça ; i n'savant qué inventé pour tourmenter l'pauv'monde, vos républicains, c'est-i not'faute, à mon vieux et à moi, si n'voit point pour gieux par icit. Qu'ont-i besoin d'savoir combi j'ons d'chemises ; é sont à nous nos chemises, é n'doivent rin à persone, na ! Pourquoi qui n'demandent point aussit combi qu'j'avons de goretz ?

Le gendarme ne pouvait se tenir de rire ; mais le temps pressait, sa tournée était longue à faire ; il tâcha d'expliquer à la bonne vieille que la République ne tenait pas précisément à savoir le nombre de ses chemises, ni si elles étaient à coulisse ou à jabot. Mais voyant qu'il envoyait son éloquence au vent, il prit les bulletins de recensement de la bonne femme et quitta la maison. Il était déjà loin qu'il entendait encore la vieille maugréer contre c'te gradine de République, qui fourre son nez partout où é n'a qu'faire. (Journal de Maine-et-Loire.)

L'ANNÉE 1882

L'année 1882, dans laquelle nous entrons dimanche prochain, correspond aux années :

- 6595 de la période julienne ;
- 2658 des Olympiades ;
- 2635 de la fondation de Rome ;
- 2629 de l'ère de Nabonassar ;
- 3642 de l'ère des Juifs ;
- 1882 de la naissance de Jésus-Christ ;
- 1298 de l'égire des Turcs.

Les fêtes mobiles auront lieu :
Le Septuagésime, le 5 février ;
Les Cendres, le 22 février ;

Les Rameaux, le 2 avril;
Pâques, le 9 avril;
Les Rogations, les 15, 16 et 17 mai;
L'Ascension, le 18 mai;
La Pentecôte, le 28 mai;
La Trinité, le 4 juin;
La Fête-Dieu, le 8 juin (renvoyée au dimanche suivant);
Le premier dimanche de l'Avent, le 3 décembre.

Enfin, les autres fêtes tomberont, savoir : la Saint-Jean le samedi, l'Assomption (fête du 15 août) le mardi, la Toussaint le mercredi, Noël le lundi.

Éclipse totale de soleil. — Le 17 mai 1882, dans la matinée, une éclipse totale de soleil sera visible en France. Commencement de l'éclipse générale, 5 h. 1 m. du matin; commencement de l'éclipse totale, 6 h. 2 m.; milieu, 7 h. 50 m.; fin de l'éclipse totale, 9 h. 28 m.; fin de l'éclipse générale, 10 h. 29 m.

CONDAMNATION A MORT.

Vendredi dernier, le Conseil de guerre étant à Tours a condamné à mort le nommé Richard, Frédéric-Florent-Jules, âgé de 32 ans, soldat au 2^e régiment d'artillerie pontonnier, en garnison à Angers, pour voies de fait envers un supérieur.

L'indépendant de Tours donne de longs détails sur cette audience.

Avant son entrée au corps, Richard, natif de Chaumont, exerçait la profession de tonnelier à Orléans. Il travaillait dans cette ville quand il se rendit à Angers où le sort l'avait appelé.

Il a été traduit devant le Conseil pour avoir, étant ivre, injurié, menacé et bousculé le maréchal-des-logis Dupuy, qui voulait l'arrêter dans les rues d'Angers pour le conduire à la prison de son corps, où il subissait une punition et d'où il s'était évadé.

Le président a dit à Richard : « Au régiment, vous n'avez pas une bonne conduite. Vous passez pour un meneur, et depuis votre entrée au corps vous avez subi 76 jours de prison, 32 jours de salle de police, sans compter les jours de cellule. »

Richard a été condamné à mort à la majorité de cinq voix contre deux. Une voix de plus et l'accusé évitait la peine de mort à la minorité de faveur de trois voix contre quatre.

UNE POÉSIE INÉDITE DE BALZAC.

La Vendée publie une pièce complètement inédite d'Honoré de Balzac.

Notre confrère doit cette communication à l'obligeance d'un amateur distingué de Fontenay, M. Badillé.

L'ANGE DOMESTIQUE

De charmes orgueilleux je ne suis point parée;
Je n'ai pas d'une vierge aux prunelles d'azur
La délicate joue et la tresse dorée,
Ni le front blanc et pur.

Jamais je n'ai conquis de louange indiscrète,
Et celui qui sur moi fixe un distrait regard,
Jamais pour me revoir ne détourne la tête,
Rendant grâce au hasard.

Mais au logis on m'aime et je suis assurée
De faire une âme heureuse et la nuit et le jour,
Et de plaire à toute heure et d'être bien pleurée,
Si, quittant ce séjour,
J'allais au ciel, d'où je fus envoyée,
Pour offrir ici-has le type de l'amour.

Paris, 1846.

DE BALZAC.

Publications de mariage.

Jean-Alphonse Houteman, lithographe, et Charlotte-Berthe Etter, couturière, tous deux de Saumur.

Benjamin Pizon, cocher, et Charlotte-Georgette-Aimée Chevalier, couturière, tous deux de Saumur.

NOËL

Bien que nous soyons au lendemain de Noël, nous croyons être agréable au lecteur en publiant les lignes suivantes, extraites du dernier numéro de l'Univers illustré.

Il n'est point de plus gracieux mystère; il n'est point de fête plus gaie : le carillon de la Noël résonne joyeux entre tous.

La semaine durant, de la veille, dans toutes les chaumières de Bretagne et du bas Poitou, les jeunes filles et les vieux redisent tous ces cantiques séculaires, si curieux dans leur naïveté et célébrant en beau patois la descente des anges à Bethléem pour saluer

la Vierge et l'enfant et l'adoration des bergers. Arrive la soirée solennelle : avant le départ pour la messe, et quand retentit le premier appel de la cloche, on met dans le foyer le grand tronc d'arbre, la fameuse bûche de Noël. S'il m'en souvient, c'est le *tréfoir* qu'on l'appelle dans nos campagnes de Bourgogne; dans le Midi, c'est le *carriguié*, vieux tronc d'olivier choisi et conservé avec soin pendant toute l'année. Un enfant s'approche alors, au milieu de la famille recueillie, fait trois signes de croix sur la bûche avec trois pinces de sel, l'arrose de quelques gouttes de vin, et, de sa petite voix, demande à Dieu que, pendant le cours de l'hiver, chaque pauvre ait du feu pour réchauffer ses membres et que l'incendie ne détruise plus désormais les récoltes et les moissons. Puis on se munie de lanternes pour gagner l'église sans encombre, à travers la nuit, et bientôt, sous les vieilles voûtes romanes, autour d'une crèche de feuillages, retentissent les joyeux chants de la Noël.

A la ville, à Paris surtout, on sait à quel point nos grands sanctuaires regorgent de fidèles à l'heure de la messe de minuit. Cependant, faut-il le dire? en dehors des fervents véritables, combien, parmi ces assistants si nombreux, sont attirés par la pompe des cérémonies, la beauté des chants, l'éclat et la poésie exceptionnels de cette solennité!

On sait d'ailleurs qu'il est une partie, au moins, de la Noël, acceptée et fêtée par les moins croyants : nous parlons du réveillon.

En famille, il est précédé de ces réjouissances qui saluent l'arbre de Noël. C'est par excellence la fête des enfants; il sont rois pour une soirée, on ne pense qu'à eux, c'est autour d'eux qu'on s'empresse, et c'est de leur gaieté, de leurs enthousiasmes, de leurs bonheurs que l'on est heureux à son tour.

Nous avons parlé jusqu'ici de la Noël comme on la célèbre en France. Mais comment donner une idée de la *christmas* anglaise? Il n'est affaire si pressante, il n'est occupation ou travail qui ne fasse trêve. D'une extrémité à l'autre de l'Angleterre et de l'Irlande (nous ne parlons pas de la presbytérienne Écosse qui ne fête pas la Noël), tout bon Anglais se prépare, plusieurs jours à l'avance, afin d'être à la hauteur des circonstances. Les collégiens sont envoyés en vacances, les familles se rassemblent; on se visite, on se fait les cadeaux et les souhaits de nouvel an et de *merry christmas*, car les deux fêtes se confondent; et c'est pendant plusieurs jours consécutifs la plus étonnante, la plus formidable consommation de plum-puddings, de victuailles et principalement d'oies rôties qui se puisse imaginer. Il n'y aurait point pour un Anglais de pire malheur que de ne pas s'exposer en de tels jours aux chances probables d'une violente indigestion. Cet héroïsme nous laisse froids, et nous préférons à cet usage national les gracieuses coutumes qui accompagnent la Christmas : ces furtifs baisers que les jeunes gens ont droit de dérober à leurs fiancées sous le *mistletoe* (gui de chêne), et tous ces présents symboliques que l'on s'envoie à profusion depuis la plus humble chaumière jusqu'au plus majestueux palais.

CHARLES FRANK.

Faits divers.

En ce moment, voisin des étrennes, où les magasins étalent aux regards du public la plus grande variété de pantins, de marionnettes, et de polichinelles qui jamais se soit vue, il n'est pas hors de propos de rappeler leur origine.

En 1568, un charlatan, fort expert en son art, montra à Paris les premiers pantins en bois que l'on eût vus en France. C'était la mode alors pour les hommes — singulière mode, en vérité — de se grossir le ventre outre mesure, et pour les femmes de porter des paniers, précurseurs de la crinoline, qui gonflaient leurs robes d'une façon extravagante.

Notre charlatan, qui était aussi un peu mécanicien, s'empara fort habilement de ce ridicule en partie double, et il fabriqua, pour l'esbattement du populaire, deux pantins célèbres, « Polichinelle » et la « Mère Gigogue », qui obtinrent un succès extraordinaire. Et, comme notre homme se nommait Marion, on les appela *Marionnettes*.

Ainsi le gros ventre de Polichinelle — la joie des enfants — que la tradition a consacré, n'est pas une fantaisie sans raison : c'est la satire d'une mode du seizième siècle.

Cent ans plus tard, en 1650, un bateleur du Pont Neuf, Jean Brioché, perfectionna le pantin de Marion, et il établit quai des Orfèvres — qui était à cette époque le quartier le plus élégant de la capitale — une baraque de marionnettes qui fit courir tout Paris, si bien que Brioché fit une petite fortune, ce qui ne l'empêcha pas d'aller mourir plus tard à l'hôpital.

Bien d'autres progrès ont été réalisés depuis dans cette partie, et en l'an 1884, sous la troisième République française, il y a foison de pantins et polichinelles de toute sorte.

CONSEILS ET RECETTES.

Gelée de pommes. — Toutes les variétés de pommes ne sont pas également bonnes pour faire de la gelée; la reinette franche est la meilleure. Voici comment on procède :

Pelez et coupez en huit; retirez les pépins. Jetez dans l'eau fraîche, acidulée au jus de citron ou à l'acide oxalique. Après quelques heures d'immersion, retirez, ajoutez de nouvelle eau acide, de manière à couvrir complètement les pommes et faites cuire à grand feu.

Lorsque les pommes s'écrasent, on les verse sur un tamis et on recueille le jus en ayant soin de ne pas laisser égoutter trop longtemps.

Faire cuire le sirop au petit cassé. Y verser le jus en remuant. Remettre le tout sur le feu; laisser prendre 5 à 6 bouillons. Ecumer.

Lorsque la gelée s'étend autour de l'écu-moire, elle est faite.

(Journal des Campagnes.)

Préparation de la pâte d'amandes. — La pâte d'amandes est d'un usage très-fréquent pour blanchir les mains, et autres usages.

Voici comment on peut la préparer soi-même :

Prenez un demi kilogramme d'amandes amères, échaudez-les à l'eau bouillante, dépouillez-les de leur peau; mettez-les ensuite dans un mortier avec 50 grammes de miel, 50 grammes de savon et 50 grammes de lavande ou quelques gouttes d'essence de lavande. Vous pilez bien le tout et chauffez doucement en agitant avec une cuiller. Mettez ensuite dans de petits pots.

(Journal des Campagnes.)

Traitement des engelures. — Faites bouillir ensemble un litre de bon vin rouge et un litre de bonne huile d'olives, jusqu'à ce que le mélange soit réduit de moitié.

Quand vous voudrez employer ce liniment, qu'il faut conserver en vase clos, vous le ferez tiédir au bain-marie, et vous en induirez un linge que vous appliquerez sur la partie menacée ou atteinte d'engelure. Vous renouvelerez cette opération trois fois par jour pendant trois ou quatre jours, suivant le degré du mal.

Experto crede.

Bibliographie.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 15 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du CLEUZIOU. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures

hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUX.

LUNDI 26 décembre 1884.

2^e REPRESENTATION DE

LA MASCOTTE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Dura et Chivot, musique d'Edmond AUDRAN.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Géroime. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Noël, par Ch. Frank. — Le Mariage de Gabrielle, par Daniel Lesueur. — Publications nouvelles. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Echecs.

GRAVURES : Noël en famille. — Réveillon d'un vieux célibataire. — Réveillon dans le grand monde. Noël en Bretagne : retour de la messe de minuit. — La Christmas chez un fermier anglais : préparatifs du souper. — La Christmas à Londres, représentée par un artiste japonais. — Le sultan du Maroc. — Les esclaves de Schellai. — Victor Hugo recevant à dîner les enfants pauvres de Guernesey. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 15 fr. 10; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Le succès de la FRANCE ILLUSTRÉE, de V.-A. MALTE-BRUN, ne se dément pas. Il semble s'accroître, au contraire, à mesure que ce grand ouvrage se fait plus connaître. Nous avons sous les yeux le 58^e fascicule, consacré au département de Creuse. Nous y remarquons, au milieu d'un texte plein d'intérêt, des gravures représentant Guéret, le château de Boussac, Bourgauf, Aubusson, et en outre une belle carte du département, avec plan de Guéret.

Nous profitons de l'occasion que nous avons de parler de la FRANCE ILLUSTRÉE, pour recommander à nos lecteurs la magnifique Carte générale de la France, du même auteur, laquelle vient de paraître chez l'éditeur Jules Rouff, plus complète et plus exacte qu'aucune des cartes antérieurement publiées.

EN VENTE :

ALMANACH D'ARLEQUIN

96 pages illustrées, 20 cent. (15 fr. le cent.)

On peut adresser immédiatement les demandes à Tours, rue Richelieu, 13, et à Paris, chez Bernard, rue du Croissant, 11.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

A VENDRE

Une bonne Machine fixe

HORIZONTALE

Force nominale 4 chevaux, avec chaudière à deux bouilleurs de force bien supérieure à la machine, réservoir avec réchauffeur, tuyauterie, un giffard et accessoires.

S'adresser, pour voir et acheter le tout, maison MAZoyer, BALME et C^{ie}, 14, quai de Limoges, ou à M. HUBERT, constructeur-mécanicien, à la Croix Verte, Saumur.

Le succès du **Monde Inconnu**, *Journal des Nouveaux Voyages*, augmenté de jour en jour. Peu de numéros de cet intéressant recueil ont été aussi intéressants que celui qui paraît aujourd'hui chez tous les libraires, dans tous les kiosques et dans toutes les gares.

Vous lirez avec un vif plaisir une curieuse et très-nouvele étude sur la vie et les mœurs vraiment extraordinaires des Juifs dans le Caucase, traduit du russe spécialement pour le **Monde Inconnu**. Et bien d'autres relations de voyages, dans le même numéro, vous charmeront, vous passionneront, vous instruiront.

Le **Monde Inconnu**, qui prépare une grande surprise à ses lecteurs, — est déjà le plus complet, le plus varié, le plus *véridique* et le moins cher de tous les journaux de voyages.

Un numéro : 10 centimes.

SIX MOIS : 3 FR. 50. — UN AN : 6 FR.

Administration, 18, rue d'Enghien, Paris.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acides, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueur, congestion, névrose, dermatites, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 400,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guéri à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balaï, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynanças (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Bis-

CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE EN BOITES DE 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; à Angers, Brisson, successeur de Texier, J. Rueuse, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les épiciers, pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e (limitée), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	8 h. 25 —	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	11 h. 12 matin.	
11 15 —	1 17 soir.	7 39 soir.	4 55 —		
4 55 —	7 50 —	11 48 —		9 10 soir.	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	8 35 —	9 h. 13 matin.	5 17 soir.	6 h. 53 matin.	6 30 soir.
12 15 soir.	3 50 —	3 50 —	10 47 —	11 28 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A CÉDER DE SUITE,

UN HOTEL DE VOYAGEURS

Situé dans un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur.

Maison fondée depuis plus de 50 ans.

Chiffre d'affaires : 30,000 francs par an.

S'adresser, pour tous les renseignements et pour traiter, audit M^e TAUREAU. (803)

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

MARCHANDISES NEUVES

Les samedis 24 décembre 1881 et samedis suivants.

A Saumur, sur la place de la Bilange, Et par le ministère de M^e MILLION, commissaire-priseur.

Il sera vendu :

1^{re} NOUVEAUTÉS.

Draps, calicots, indiennes, blouses et chemises confectionnées, flanelles et doublures.

Gilets de laine et de coton, caleçons, etc.

2^{es} MERCERIE.

Boutons de nacre et de satin, résilles, ganses, galons, rubans, fourrures et grande quantité d'autres articles.

3^{es} BLANC.

Couverts de toutes sortes, dentelles, piqués, mousselines pour rideaux.

Cette vente a été autorisée par jugement du tribunal de commerce, en date du 19 décembre 1881.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (814)

A VENDRE

OU A LOUER

En tout ou partie,

UN JARDIN

Situé au Champ-de-Foire.

S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 54. (766)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Rue du Temple, n° 21.

S'adresser à M^{me} RENAUDIN, même rue, 49. (729)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

GRAND PROPRIÉTAIRE, près Condérail en détail ses réserves de céréales fines. S'adresser, pour échantillons, à Théodore IMBAUD, château de Gadeville, Brie-Matha, Charente-Inférieure. Les eaux-de-vie de confiance, comme celles-ci, sont bien rares depuis la destruction du vignoble. (815)

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

Café BARLERIN hygiénique de santé, stomachique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NEURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE

du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (450)

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN MÉNAGE

S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

Chirurgien - Dentiste,

49, rue Royale, Saumur,

Au premier.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS :

PARIS : 1 An, 6 fr. ; 6 Mois, 3 fr.

DÉPARTEMENTS : 1 An, 8 fr. ; 6 Mois, 4 fr.

POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr. 50.

PARIS :

10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS :

14 centimes le numéro.

QUARANTE-SIX VOLUMES SONT EN VENTE

Le volume broché, Paris, 3 fr.

Départements, 4 fr.

La collection du *Journal du Dimanche* renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Edm. Berthet, Clémence Robert, Octave Féré, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Seribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourien, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Mario Uebard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Paraît actuellement :

Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris, Grand roman, par Gustave AIMARD.

ADMINISTRATION : Paris, place

Saint-André-des-Arts, 11.

Nota. — On s'abonne en envoyant un

Mandat de poste.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le *Journal des Campagnes* est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

ÉTRENNES UTILES MACHINES A COUDRE

De tous les systèmes

L'ELIAS HOWE avec ses derniers perfectionnements et son nouveau appareil à repasser le linge.

Les systèmes Hurlu et Hautin, Seidel et Naumann, etc., modèles riches marchant à la main ou au pied.

Machines à main, depuis 28 francs.

UNE ANNÉE DE CRÉDIT

Ou 10 0/0 au comptant.

Chez M. THAVENARD, mécanicien à Saumur.

OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calandre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

INHALATEUR-CIGARE B^{te} S.G.D.G.

DE MAGNES-LAHÈNS

pour l'aspiration des vapeurs de

GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel.

Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DANS LES principales Pharmacies

Très efficace contre les Oppressions, Enrouements, Asthme, Toux, Bronchites chroniques, etc. Excellent préservatif en temps d'épidémie. Utile aux fumeurs de tabac destructeurs de leur santé. Indispensable aux Châleurs, Gratteurs, Avocats.

On y fume le Goudron MAGNES-LAHÈNS à froid et à la manière du Cigare.

RENTREMENT GOUDRON, 1 50

PRIX DE LA CIGARE ET ACCESSOIRES

GOUDRON MAGNES-LAHÈNS

POUDRE brevetée S.G.D.G.

Est un Goudron ordinaire ce que le papier Rigolot est à la Montarde. Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'inventeur MAGNES-LAHÈNS Pharmacie TOULOUSE (H^e C^o) envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr.

PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, inventeur —

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 3 mai 1878.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.